

A RETOURNER  
OBLIGATOIREMENT  
AVANT le 31 mai 2023

Mairie de Beaucaire  
Place G. CLEMENCEAU BP 134  
Direction de la Culture  
Service Métiers d'Art  
30300 BEAUCAIRE  
04 66 59 38 24  
[pascale.perelli@beaucaire.fr](mailto:pascale.perelli@beaucaire.fr)



MAIRIE DE  
**BEAUCAIRE**  
Provence - Camargue

**SALON DES METIERS D'ART - 29, 30 septembre et 1er octobre 2023**

Renseignements relatifs au demandeur

ZONE A REMPLIR OBLIGATOIREMENT

Nom commercial	→	
Nom	→	
Prénom	→	
Adresse	→	
Téléphone portable	→	
Téléphone fixe	→	
Email	→	

Renseignements relatifs au Métiers d'Art

Activité	→	
Matériau travaillé	→	
Gamme de prix pratiquée	→	
Surface des emplacements	→	6m2      9m2      12m2
Prix des emplacements	→	55 €      75 €      95 €
cocher la case avec votre choix	→	
<b>DEMANDE DE BRANCHEMENT ELECTRIQUE</b>		OUI      NON
Puissance électrique		
Type d'appareil à brancher		
<b>BESOIN DE PRÊT DE MOBILIER</b>		OUI      NON
Nombre de tables (2,20m x 0,60m)	→	
Nombre de chaises	→	
Nom qui figurera sur l'enseigne	→	

Réservé à  
l'administration  
↓

Pièces à fournir OBLIGATOIREMENT

	fournies	Reste à fournir
Le dossier d'inscription		
Les pièces justificatives du statut professionnel		
L'attestation d'assurance, ci-jointe, dûment remplie		
1 attestation d'assurance en cours de validité		
2 photos d'œuvres et une photo du stand (en cas d'admission, ces photos pourront servir à des publications destinées à la communication et à la promotion du salon, sauf demande expresse de l'exposant). <b>Les envois par mail ne sont pas acceptés.</b>		
1 chèque du montant de l'emplacement libellé à l'ordre du Trésor Public et daté du 30 septembre 2023 (que nous vous renverrons si vous n'êtes pas sélectionné)		

**SIGNATURE et  
CACHET de l'entreprise**

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

DOSSIER RÉPUTÉ COMPLET LE :

DOSSIER VALIDÉ

DOSSIER REFUSÉ

La participation à cet événement implique l'acceptation et le respect du règlement en vigueur à la date de l'événement.

Conformément notamment à la Réglementation sur les Données personnelles, vous bénéficiez des droits spécifiques suivants : d'accès (article 15 du RGPD), de rectification (article 16 du RGPD), d'effacement (article 17 du RGPD), de limitation du Traitement (article 18 du RGPD), d'opposition (article 21 et 22 du RGPD), directives post-mortem (Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés).

Pour toute demande : [mairie@beaucaire.fr](mailto:mairie@beaucaire.fr)